

MEET – MORE EQUAL EUROPE TOGETHER

RECOMMANDATIONS D’ACTIONS DU CRACIS À DESTINATION DES AUTORITÉS BRUXELLOISES

Contexte : Dans le cadre du projet européen *MEET – More Equal Europe Together*, visant à prévenir l’islamophobie envers les filles et femmes musulmanes ou perçues comme telles, **POUR LA SOLIDARITÉ-PLS** a rassemblé des acteur·rice·s-clé de la lutte contre les discriminations et de la promotion d’une société plus inclusive, notamment vis-à-vis des filles et femmes musulmanes. Dans ce cadre a été mis sur pied le Comité de réflexion et d’action contre l’islamophobie sexiste (CRACIS) qui regroupe des expert·e·s issus de différents milieux (le collectif Kahina, le Collectif Contre l’Islamophobie en Belgique (CCIB), EVEIL, Unia et l’Institut pour l’égalité des femmes et des hommes). Ce Comité a été chargé de réfléchir et de collecter des données sur l’islamophobie sexiste et de soumettre aux autorités belges compétentes une liste de recommandations visant à prévenir l’islamophobie sexiste dans laquelle sont reprises des pistes d’actions concrètes.

INTRODUCTION

Refus d'accès à différents services (logement, shopping, loisirs, sports, etc.) et au marché de l'emploi ; discriminations, agressions (ex : arrachage du foulard)... Les personnes musulmanes ou perçues comme telles font face à de nombreux actes de violence et de discrimination partout en Europe¹. Sa capitale, Bruxelles, rassemblant 1,2 million d'habitants² issus·es de quelques 184 nationalités différentes, n'y fait pas exception. Parmi ces individus confrontés à l'islamophobie, les filles et les femmes sont particulièrement touchées : pour l'année 2019, le Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique (CCIB) comptait une surreprésentation de celles-ci à hauteur de quasi 90% des personnes signalant des actes à caractère islamophobe³. Une donnée inquiétante, d'après le CCIB⁴, est que les deux secteurs dans lesquels les femmes et filles musulmanes subissent le plus de discriminations sont également les trois secteurs clés pour l'émancipation des femmes : l'emploi, l'enseignement et les loisirs.

En Région bruxelloise se côtoient une multitude de communautés parmi lesquelles des communautés musulmanes. Or, celles-ci se retrouvent stigmatisées et enfermées dans des stéréotypes fortement ancrés dans les mentalités, et souvent intériorisés par les personnes qui en font l'objet.

Ceci s'explique notamment par une image biaisée de l'Islam et des personnes musulmanes véhiculée par les médias et les réseaux sociaux. La couverture par les médias occidentaux des événements internationaux dépeint en effet une vision négative, truffée d'amalgames entre fondamentalisme et religion musulmane. Méconnaissance et désinformation se conjuguent alors pour nourrir des préjugés à l'encontre des personnes musulmanes, et des filles et femmes *a fortiori*, notamment en raison de la visibilité apportée à leurs convictions religieuses lorsque celles-ci portent le foulard. En effet, les hommes musulmans ne portent pas de « signe ostensible » d'appartenance religieuse, à part pour la barbe qui est difficile à distinguer d'une barbe profane ce qui montre que la neutralité d'une apparence n'est pas toujours impartiale⁵.

Les filles et femmes musulmanes sont touchées de plein fouet par ce qu'on appelle « l'intersectionnalité des discriminations », qui est une discrimination à motifs multiples qui interagissent et se décuplent. L'origine, l'appartenance religieuse et le genre s'entrecroisent et les filles et femmes musulmanes se retrouvent particulièrement exposées aux discriminations et violences. Le foulard et la signification que les gens lui donnent sont souvent à la base des stéréotypes et préjugés qui mènent à de la discrimination (prétendue soumission, prétendue dépendance au mari, prétendu désir d'avoir beaucoup d'enfants, etc.).⁶

¹ Dans une enquête de 2017, l'Agence des Droits Fondamentaux de l'Union européenne (FRA) révélait que 17% des répondant·e·s musulman·e·s affirmaient avoir subi des discriminations au cours des 5 dernières années : https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/fra-2017-eu-minorities-survey-muslims-selected-findings_fr.pdf. Concernant la Belgique, Unia recensait 951 dossiers de signalements fondés sur les convictions religieuses pour l'année 2019. Dans **plus de 86% des cas**, c'est l'islam qui était visé ; Unia, rapport 2019 « Contribuer à une société plus égale pour tous » : <https://www.unia.be/fr/publications-et-statistiques/publications/rapport-annuel-2019>

² IBSA, chiffres-clé de 2019 : <http://ibsa.brussels/chiffres/chiffres-cles-de-la-region>

³ CCIB, rapport d'activités 2019 : https://ccib-ctib.be/wp-content/uploads/CCIB_PUBLIC_PDF_RapportActivitesCCIB/CCIB_Rapport2019_Juin2020.pdf

⁴ CCIB, analyse 2016 : <https://ccib-ctib.be/index.php/2016/03/08/existe-t-il-une-dimension-sexiste-dans-les-actes-islamophobe-en-belgique/>

⁵ Opinion d'un collectif de citoyennes musulmanes : <https://www.lalibre.be/debats/opinions/citoyennes-feministes-et-musulmanes-57dabba635704b54e6c338cc>

⁶ Résultats issus des travaux du CRACIS. Voir également à l'étranger : Van der Valk, Islamophobie aux Pays-Bas, Amsterdam University, Amsterdam, 2012, p.19 (rapport disponible en néerlandais aussi sous le titre Islamofobie en Discriminatie)

Une action politique s'avère nécessaire afin de lutter contre l'islamophobie à l'encontre des filles et des femmes en adressant ses causes profondes et en agissant concrètement en faveur de l'inclusion de tou-te-s.

Cette liste de recommandations d'actions reprend des pistes identifiées par le CRACIS, sur base des échanges et des expertises respectives de ses membres. Elle est construite autour de thématiques dans lesquelles il est apparu prioritaire d'adopter des actions concrètes en vue de prévenir et lutter contre l'islamophobie sexiste. Il s'agit des thématiques suivantes :

1. Monitoring
2. Amélioration de la réglementation
3. Éducation
4. Emploi
5. Sensibilisation
6. Médias
7. Collaboration

MONITORING

Banalisation, intériorisation des discriminations, manque de confiance en les institutions voire peur de celles-ci, les raisons freinant les victimes de discriminations à les signaler varient. Or, pour pouvoir agir efficacement contre un phénomène, il est primordial de le comprendre ; et pour le comprendre, il faut mettre en place un système de collecte et de suivi des données efficace.

En matière de monitoring, les actions suivantes devraient être mises en œuvre par les autorités et services compétents :

- Coordonner et centraliser la récolte de données à Bruxelles et renforcer la transparence autour de ces données :
 - *Encourager et soutenir les projets tels que celui portant sur l'amélioration de la collecte des données relatives à l'égalité (IEDCB mené par UNIA)*
 - *Coordonner la récolte de données relatives aux signalements entre les 6 zones de police bruxelloises.*
- Réformer le système d'enregistrement des déclarations faites à la police pour y intégrer le motif de discrimination « islamophobie » et permettre de prendre en compte la dimension intersectionnelle de certaines discriminations ;
- Développer les outils statistiques aptes à mesurer le phénomène de l'islamophobie en tant que tel (et non plus à travers la catégorie de discriminations fondées sur la conviction religieuse ou l'origine) et aptes à prendre en compte la dimension intersectionnelle du phénomène d'islamophobie sexiste ;

- Encourager les personnes victimes ou témoins de faits de discrimination ou de violence à les signaler en veillant à prévoir un accompagnement adéquat pour les victimes, davantage marquées émotionnellement qu'un·e témoin :
 - *Investir dans la diffusion des outils existants auprès des acteur·rice·s les plus pertinent·e·s (notamment, les initiatives de coaching à savoir porter plainte entreprises) ;*
 - *Créer et diffuser des outils complémentaires (ex : une fiche pratique indiquant clairement et synthétiquement où les faits de violence/discrimination islamophobes peuvent être signalés ; une fiche de signalement dédiée aux victimes et adaptée à leur vulnérabilité particulière au moment du signalement).*
- Mettre en place un système efficace de traitement des données :
 - *Ceci nécessite d'allouer les ressources nécessaires aux différent·e·s acteur·rice·s impliqué·e·s dans le processus de traitement des données.*
NB : La collecte des données est une première étape nécessaire dans le processus de traitement des données. Elle ne peut en être la seule.

AMÉLIORATION DE LA RÈGLEMENTATION

Il existe un *corpus juridique* visant à lutter contre les discriminations. Il convient de s'appuyer dessus pour œuvrer à davantage d'égalité dans les faits et ne pas se limiter à une égalité théorique, sans mise en œuvre concrète.

En matière de réglementation, les actions suivantes devraient être mises en œuvre par les autorités et services compétents :

- Coordonner/centraliser les bases de données pour plus de consistance et renforcer la transparence relative aux données ;
- Encourager la mise en œuvre effective des lois anti-discriminations ;
- Encourager la mise en œuvre effective de la loi anti-sexisme de 2014 :
 - *Harmoniser les pratiques des différentes communes en termes de sanctions des actes sexistes ;*
 - *Évaluer la loi anti-sexisme de 2014 ;*
 - *Allouer les moyens financiers et humains nécessaires à la réalisation de ces actions.*
- Inscrire ces points à l'ordre du jour des Conférences interministérielles pertinentes, telles que la Conférence interministérielle relative aux droits des femmes.

ÉDUCATION

Il ressort des travaux du CRACIS et des consultations menées dans ce contexte un constat alarmant : le système éducatif en Région bruxelloise, loin de favoriser l'inclusion, être perçue comme renforçant les stéréotypes existants en adoptant un enseignement euroéo-centré, notamment au travers des cours d'histoire et de religion.

À cet égard, les pistes d'actions suivantes devraient être considérées par les autorités compétentes :

- Intégrer l'islamophobie et sa dimension genrée au programme des cours de citoyenneté ;
- Encourager, voire rendre obligatoire, l'intégration de l'islamophobie et sa dimension genrée dans les cours consacrés à la diversité donnés aux futur·e·s enseignant·e·s.

EMPLOI

L'emploi est l'un des secteurs dans lesquels les faits de discrimination fondée sur les convictions religieuses (96 cas recensés par Unia en 2019) ou le genre (332 cas recensés par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes en 2019) sont les plus nombreuses. Dans ce domaine il est avant tout recommandé :

- D'inclure l'islamophobie sexiste dans les formations à la diversité pour les managers et RH ;
- De former les syndicats d'employeur·euse·s et de travailleur·euse·s à cette thématique ;
- De sensibiliser les entreprises à cette thématique via le service diversité d'Actiris ;
- De diffuser e-div, un outil virtuel qui permet de mieux gérer la diversité en entreprise et de se familiariser avec la réglementation en vigueur.

SENSIBILISATION

Comme cela a été souligné, la méconnaissance d'autrui, de sa culture, alimente les stéréotypes et préjugés qui en découlent. La sensibilisation de l'ensemble des composantes de la société bruxelloise (citoyen·ne·s, dirigeant·e·s, services publics et privés, ...) est primordiale pour lutter efficacement contre l'islamophobie envers les filles et femmes musulmanes.

À cet égard, les pistes d'actions suivantes devraient être considérées par les autorités compétentes :

- Améliorer l'information relative aux questions liées à l'islamophobie, dont celle envers les filles et les femmes :
 - *Réaliser une recherche-action participative sur la thématique de l'islamophobie envers les filles et les femmes musulmanes ;*
 - *Diffuser largement les résultats de cette recherche-action ;*
 - *Rassembler l'ensemble de la documentation existante sur le sujet directement sur le site d'Unia, institution publique indépendante qui lutte contre la discrimination et défend l'égalité des chances en Belgique.*
- Organiser des événements éducatifs fédérateurs autour des questions relatives aux cultures musulmanes ;
- Promouvoir les outils de formation en collaboration, par exemple, d'UNIA ou du CCIB ;
- Intégrer la question de l'islamophobie envers les filles et les femmes musulmanes dans les formations pertinentes existantes :
 - *Former les agent-e-s de police dans le cadre des formations à la diversité ;*
 - *Assurer la participation d'un maximum de personnes à ces formations, notamment en barémisant les formations pour la police ;*
 - *Allouer les moyens financiers et humains nécessaires à la pérennisation de ces formations.*

MÉDIAS

Un rôle important est joué par les médias (presse écrite, en ligne, réseaux sociaux) dans la diffusion d'idées islamophobes. Il est urgent d'agir à ce niveau. Pour cela, il est recommandé de :

- Sensibiliser les médias à la question de l'islamophobie envers les filles et les femmes et à leur rôle dans l'amplification de ce phénomène :
 - *Encourager les initiatives telles que la semaine contre l'islamophobie ayant pour thème « L'islamophobie dans les médias et la presse » ;*
 - *S'appuyer sur les résultats de telles initiatives pour dégager des bonnes pratiques et/ou nouvelles pistes d'actions à destination des médias.*
- Impliquer les médias dans la sensibilisation du grand public à la question de l'islamophobie envers les filles et les femmes en insistant sur leur rôle de pacificateur ;
- S'appuyer sur les différentes actions et initiatives entreprises dans d'autres domaines en lien avec la promotion de l'égalité et de l'inclusion dans lesquelles les médias sont impliqués.

COLLABORATION

Touchant à des questions relevant de l'Égalité Des Chances, compétence transversale en Région de Bruxelles-Capitale, les enjeux liés à la lutte contre l'islamophobie à l'encontre des filles et femmes musulmanes nécessitent une collaboration entre toutes les parties prenantes.

En matière de collaboration, devraient ainsi être considérées les pistes d'actions suivantes :

- Collaborer avec les personnes concernées lorsque des mesures relatives à l'islamophobie, notamment envers les filles et les femmes, sont envisagées et/ou prises ;
- Parmi les autorités publiques, adopter une approche globale et coordonnée de la problématique :
Encourager le travail collaboratif au sein de Conférences interministérielles ;
- Avec le milieu associatif (militant, convictionnel, féministe, culturel, etc.) : soutenir les projets de la société civile visant à prévenir l'islamophobie, le sexisme et l'islamophobie sexiste :
 - *Encourager les partenariats entre les différents secteurs ;*
 - *Allouer les moyens financiers et humains nécessaires à la réalisation des projets de la société civile visant à prévenir l'islamophobie, le sexisme et l'islamophobie sexiste.*